



RAPPORT DE TABLE – NÉGOCIATION SECTORIELLE 2020

Volume 1, Numéro 1, Séance du 16 octobre 2019

En marche pour la négociation !

Le mercredi 16 octobre 2019, le Comité de négociation de la FEC-CSQ (CN) a rencontré les membres du Comité patronal de négociation des collèges (CPNC) pour le dépôt de notre cahier des demandes sectorielles.

Une présentation en trois moments

La rencontre, d'une durée totale de 90 minutes, s'est déroulée dans les locaux du CPNC, à Montréal. Le premier moment de présentation a permis aux membres du CN de faire état, à tour de rôle, de leur trajectoire académique et professionnelle, des grandes lignes de leur implication syndicale et des caractéristiques de leur cégep d'attache, comme autant de témoignages des enjeux nationaux plus larges s'y rattachant.

Le CN a ensuite procédé à la présentation du cahier des demandes sectorielles avec pour objectifs de montrer l'importance du travail collectif accompli en nos rangs et de présenter les orientations prioritaires que nous mettons de l'avant dans la négociation. Les principaux constats tirés de notre bilan des négociations de 2015, de même que de notre lecture de la conjoncture actuelle furent énoncés. Chacune des problématiques liées aux thèmes de notre cahier ont par la suite été présentées, suivies des objectifs visés et des principaux moyens mis au jeu selon l'approche retenue pour la négociation. Il fut ensuite question de l'approche plus traditionnelle utilisée pour nos demandes périphériques et ses quatre sous-sections. C'est à la suite de la présentation orale de ces éléments que les différents documents

imprimés ont été distribués et parcourus avec le CPNC.

Enfin, le CN a tenu à conclure en rappelant nos intentions à l'amorce de la négociation. D'emblée, nous avons souligné que nous abordions la négociation avec ouverture et transparence. Nous avons par ailleurs partagé quelques inquiétudes. En dépit de la priorité donnée à l'éducation par le gouvernement actuel, certains propos du ministre Roberge nous amènent en effet à nous questionner sur la place qu'il réservera à l'enseignement supérieur. De plus, certaines déclarations récentes du premier ministre Legault concernant les relations de travail nous interpellent¹, de telles sorties sur la scène publique exprimant, à nos yeux, un désaveu des instances à privilégier pour la négociation. Nous espérons vivement que cette orientation ne sera pas celle qui donnera le ton au déroulement de nos travaux à venir.

Une demande d'embargo sur le contenu de notre dépôt

Dans l'ensemble, la rencontre s'est déroulée dans un climat d'écoute et le ton des échanges fut respectueux. Mis à part quelques clarifications techniques sur nos documents, la partie patronale n'a formulé aucune question. Elle a plutôt annoncé qu'elle procéderait à l'analyse de nos demandes et proposé la tenue d'une nouvelle rencontre en novembre prochain afin de soumettre au CN un

¹ Pensons à ses propos sur les « demandes exagérées » des syndicats ou à l'effet que les surplus budgétaires ne sont pas réservés aux « groupes de pression comme les syndicats », par exemple.

certain nombre de questions. Le CPNC a aussi confirmé que le dépôt patronal nous parviendrait vers la mi-décembre au plus tard, signalant au passage qu'il était toujours, en réflexion avec ses mandants quant au contenu de ce dépôt.

Finalement, le CPNC a demandé que les documents remis puissent être immédiatement acheminés aux différentes directions de cégep. Le CN a répondu par la négative, exigeant plutôt qu'un embargo soit maintenu jusqu'au 31 octobre prochain en raison de la démarche retenue par notre fédération prévoyant que les syndicats locaux remettent directement le cahier syndical à leur propre direction. La partie patronale s'est engagée à respecter cet embargo et il a été convenu que le CPNC pourrait, tout au plus, informer les directions des six thèmes retenus et de l'approche par grands objectifs que nous avons privilégiée. Si d'autres questions devaient lui être adressées, le CPNC

invitera les directions de cégep à solliciter directement les syndicats locaux pour obtenir de plus amples informations.

Étaient présent.es à la rencontre du 16 octobre :

Pour la partie syndicale (FEC-CSQ) :

- Éric Denis, porte-parole
- Nadine Bédard-St-Pierre
- Micheline Rioux
- Rachel Sarrasin

Pour la partie patronale (CPNC) :

- Gilles Perron, porte-parole
- Renée Boisclair (MÉES)
- Diane Brien (Fédération des cégeps)
- Sylvie Gagnon (MÉES)